

CFA

LE CHEF
DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Berne, le 20 décembre 1983

F. 300-4

a/
a
GCB

Monsieur E. B L A S E R
Délégué du Conseil fédéral
pour la Section de secours
en cas de catastrophe à
l'étranger
Vice-directeur de la DDA

3003 B e r n e

Monsieur le Vice-directeur,

Je vous remercie de votre lettre concernant le problème de l'organisation de la DDA. J'ai appris de Monsieur F. Staehelin que vous deviez vous rendre à l'hôpital demain pour une opération, qui, je l'espère, se déroulera bien. Je souhaite que vous serez très vite remis et que vous pourrez passer les Fêtes de fin d'année en famille et sans plus de soucis de santé.

En ce qui concerne nos problèmes d'organisation, nous reprendrons notre discussion après les vacances de Noël. Je tiens cependant beaucoup à ce que cette affaire reste, pour l'instant en tout cas, entre votre Directeur, Monsieur Staehelin, vous et moi.

Je n'aimerais pas en effet, à ce stade, que s'ouvre sur la place publique un débat sur des bases qui ne sont peut-être pas encore tout à fait claires. Pour moi, il est évident que vous devez avoir, comme délégué du Conseil fédéral aux missions de secours en cas de catastrophe à l'étranger, une très large liberté pour engager le corps chaque fois qu'une catastrophe exige une intervention rapide, des décisions immédiates.

./.

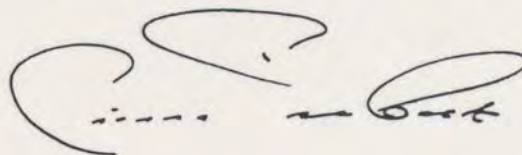
Le problème se présente tout autrement cependant, et vous le savez, en ce qui concerne l'ensemble de nos activités d'aide humanitaire où je souhaite, et c'est d'ailleurs aussi le vœu du Conseil fédéral et même du Parlement, qu'une coordination, encore meilleure que jusqu'ici, soit faite entre les secours d'urgence que nous accordons au titre de l'aide humanitaire et nos efforts à plus long terme de coopération au développement. Cette coordination a été voulue par le législateur, elle est prévue dans l'Ordonnance du Conseil fédéral sur la coopération au développement et l'aide humanitaire, mais elle n'a peut-être pas encore développé tous ses effets. C'est donc un domaine sur lequel je souhaite que notre réflexion se poursuive.

Je constate enfin, et c'est là aussi un point sur lequel j'aimerais encore moi-même réfléchir, que votre prédécesseur, et vous-même, avez engagé de plus en plus souvent le corps non pas dans des interventions qui avaient pour but de sauver des vies ou des biens après une catastrophe soudaine, mais bien dans des interventions qui se rapprochent beaucoup de nos activités de coopération technique. Ce type d'activités étaient justifiées au départ pour tester l'efficacité du corps et ses possibilités d'interventions, pour aussi servir d'exercices. Je ne suis pas opposé à ce que de telles interventions continuent de se faire, de cas en cas. J'estime cependant, et c'est là peut-être le point essentiel de divergence entre Monsieur Staehelin et vous-même, que des activités de ce type doivent pouvoir bénéficier des expériences acquises par notre Direction de la coopération au développement ainsi que de son infrastructure. Elles nécessitent une bonne coordination avec nos activités de coopération au développement. Elles nécessitent enfin une préparation approfondie et surtout une réflexion sur les moyens à mettre en oeuvre pour réduire au maximum les coûts et pour éviter de faire des investissements qui restent

ensuite inutilisés.

Vous comprendrez que sur toutes ces questions, il ne me soit pas possible de suivre moi-même directement vos activités, et c'est l'une des raisons pour lesquelles je souhaite qu'il existe, dans ces domaines d'interventions du corps, une coopération plus grande entre votre Division et les autres Divisions de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire. Je pense cependant que nous devons encore discuter, ensemble avec Monsieur Staehelin, des modalités pratiques de cette collaboration, de façon à éviter de limiter la souplesse de nos moyens d'interventions et l'efficacité du corps dans des cas de catastrophe où une action immédiate et sans délai s'impose.

En vous souhaitant encore une fois un prompt rétablissement et en vous présentant, ainsi qu'à Madame Blaser, mes meilleurs voeux pour ces Fêtes de fin d'année, je vous prie de recevoir, Monsieur le Vice-directeur, mes meilleures salutations:



Pierre Aubert

Copie :

- Monsieur l'Ambassadeur F. Staehelin, Directeur de la DDA